

Depuis sa création en 2011, la Plateforme ESA a été au coeur de la gestion de crises sanitaires successives : maladie de Schmallenberg, influenza aviaire hautement pathogène, fièvre catarrhale ovine. Elle s'inscrit donc comme un acteur central du système de surveillance en santé animale

Quel avenir pour la Plateforme ?

Une organisation renforcée et sécurisée

Le 20 juin 2018, la nouvelle convention-cadre de la Plateforme ESA a été signée pour dix ans. Des moyens supplémentaires ont été déployés par l'Etat avec le financement d'une équipe en appui transversal spécifiquement dédiée à la Plateforme (épidémiologistes, biostatisticiens, informaticiens, chargé de communication) et une équipe de coordination renforcée.

Ces moyens permettront de

- Renforcer l'investissement dans des thématiques sanitaires majeures
- Consolider les dispositifs de surveillance novateurs (ex. Omar, l'Observatoire de la mortalité des animaux de rente)
- Augmenter le périmètre d'activité selon les besoins et priorités qui seront définies par le comité de pilotage de la Plateforme



Plateforme

d'Epidémiologie et de Surveillance
en Santé Animale

Quel est son rôle ?



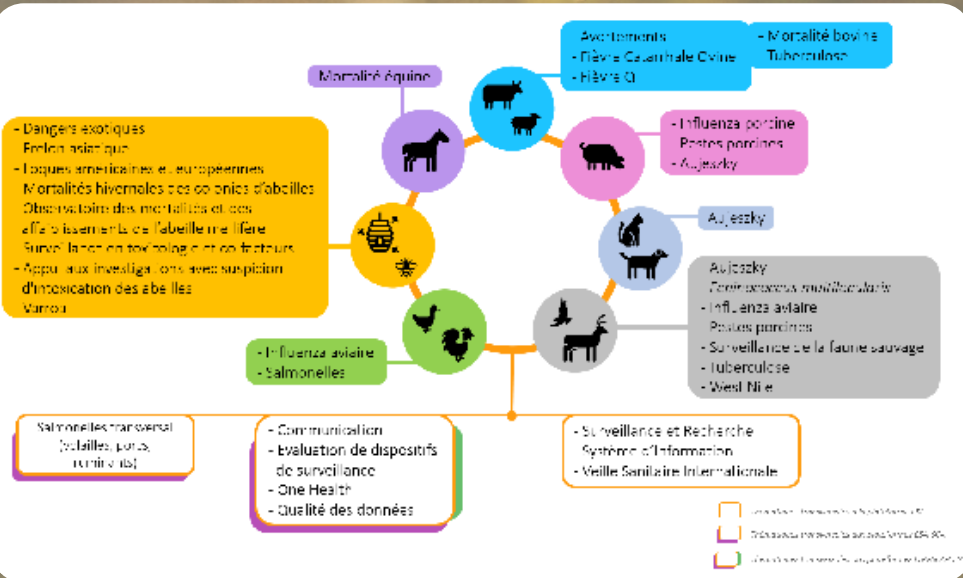
Pourquoi surveiller ?

Pour être réactif, suivre, prévenir, agir

- Évaluer l'impact des maladies présentes et suivre leur évolution dans l'espace et dans le temps.
- Détecter le plus rapidement possible l'apparition de maladies exotiques (absentes actuellement du territoire) ou émergentes.
- Permettre aux décideurs de mettre en place et piloter des mesures de lutte adaptées.
- Évaluer les résultats des stratégies sanitaires mises en œuvre.
- Fournir des données de surveillance permettant d'évaluer les risques pour la santé animale et la santé publique.

Quel champ d'action ?

Tout danger sanitaire ayant ou pouvant avoir un impact sur la santé animale et/ou la santé publique (zoonoses), et pour lequel une surveillance est souhaitable ou requise chez les animaux, à l'échelon de tout ou partie du territoire national



« Surveiller pour agir »

Quelle gouvernance, quelle organisation ?

Une gouvernance partagée et novatrice

Acteurs publics
État, organismes scientifiques, laboratoires vétérinaires publics d'analyses

Acteurs privés
organismes représentant : éleveurs, vétérinaires et chasseurs

- Un objectif partagé et porté par tous ses membres : l'amélioration de l'efficacité de la surveillance.
- La préservation des responsabilités de chacun, Etat et organisations professionnelles, pour les dispositifs de surveillance dont ils sont responsables.
- Une gouvernance et un fonctionnement basés sur le consensus.
- Des groupes de travail, mobilisant des experts scientifiques et techniques (appartenant à des organismes membres ou non de la Plateforme) ayant une connaissance des filières, des contraintes et enjeux des parties prenantes.
- Un appui financier de l'Etat aux membres de la Plateforme qui mettent à disposition des compétences spécifiques.

Comité de pilotage de la Plateforme ESA

Représentants des onze organismes membres de la Plateforme



Équipe de coordination

Appui transversal

Groupes de travail

- Experts techniques (membres ou non de la plateforme)
- Animateur(s) du groupe